

Damèvre sur Avière



Février 2021

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs

Le début de ce mandat a été long à se mettre en place. Lors du premier tour des élections municipales le 15 mars 2020, la Covid-19 s'est invitée et continue à désorganiser nos projets. L'ancienne mandature a connu l'épisode malheureux de la fourniture de masque. Le confinement du 17 mars au 11 mai fut une période difficile à gérer tant pour la population que pour les services de la mairie réduits au minimum. Une situation exceptionnelle où la nouvelle équipe municipale était élue, mais l'ancienne mandature gérait jusqu'au 25 mai. Pourtant, on découvrait que les petites communes rurales oubliées devenaient attractives et restaient plaisantes à vivre malgré toutes les contraintes sanitaires.

Domèvre-sur-Avière est un village accueillant, porteur de générosité et de solidarité intergénérationnelle. Domèvre devait rester une commune présente et reconnue sur l'échiquier du territoire en périphérie d'Epinal. Oui la tâche de premier magistrat demande beaucoup de disponibilité et d'écoute mais mon parcours professionnel et mes différentes expériences me permettent d'aborder cette fonction plus sereinement.

Je remercie l'équipe municipale qui m'entoure et je salue le travail permanent des trois adjoints, un soutien sans faille qui me permet de mieux travailler avec la Communauté d'agglomération ; un lien incontournable et essentiel.

J'adresse une mention toute particulière au personnel communal pour le service rendu à la population: Karine toujours très attentionnée et totalement disponible pour aider chacun dans la gestion et le suivi de dossiers individuels complexes ; Sylvie en lien étroit avec les parents, au service des enfants du périscolaire, à la bibliothèque et assurant la propreté des locaux ; Philippe très professionnel, polyvalent et excellent technicien sur nos bâtiments communaux ; une équipe polyvalente solidaire pour le bien être de tout le village.

Je remercie vivement les membres du CCAS, bénévoles et élus qui, malgré la pandémie, ont redoublé d'effort pour apporter joie et réconfort au moment des fêtes. La tâche n'était pas facile avec les contraintes

sanitaires changeantes tout au long de l'année ; le village était superbement décoré pour Noël. Les membres ont également tenu à honorer les anciens et les mamans comme les autres années malgré les règles strictes imposées.

Je n'oublie pas également tous ces bénévoles discrets mais si efficaces qui par de petits gestes quotidiens sont à la disposition de la population en consacrant quelques heures pour le bien être de tous (Entretien sur le site de la Croix de Virine, surveillance et attention auprès des personnes seules ou âgées, participation aux décorations florales de Ste Fleur, entretien de l'église, don de jeux et livres à la garderie et bibliothèque, collectes de déchets en bord de route, déneigement des chemins privés, domiciles décorés à Noël.....)

Au nom de l'équipe municipale, et en mon nom propre, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour une belle année 2021 en pleine forme.

Votre Maire
Bernadette MARQUIS



Pandémie Covid19

La situation sanitaire sans précédent, qui a débuté au premier trimestre 2020 par un premier confinement a provoqué une très forte hausse de besoins d'accès aux masques de protection anti-émissions.

Devant la pénurie d'approvisionnement, des kits de protection ont été commandés par la mairie auprès de la Société BERJAC à Dogneville au prix de 1,90 € hors taxe l'unité.

Un appel aux bénévoles domaviérois possédant et sachant se servir d'une machine à coudre afin de confectionner ces masques destinés à la population a été lancé début avril.

Le retour des bénévoles s'est tout de suite produit. 14 personnes (13 femmes et un homme) se sont manifestées pour participer à cette action solidaire. Je leur adresse une nouvelle fois mes remerciements les plus chaleureux pour leur réactivité et leur participation.

Les kits de confection, distribués par les élus en place, contenaient une notice de montage, des coupons de tissus coupés aux bonnes dimensions ainsi que les élastiques.

La réalisation des masques a duré une dizaine de jours. Après les avoir récupérés, les élus les ont répartis par foyer et distribués sous sachet avec mode d'utilisation et d'entretien.

À cette occasion, il a pu être remarqué que la composition de certains foyers était incomplète. Heureusement, la quantité de masques confectionnés a été suffisante pour servir ceux qui en ont fait la demande.

Dans le même temps, la Communauté d'Agglomération a également fourni chaque commune adhérente en masques de confection vosgienne. Depuis, l'acquisition de ces nouveaux accessoires s'est démocratisée et chacun a pu s'en fournir à sa guise.

En ce début d'année 2021, nous ne sommes toujours pas sortis de cette pandémie, il nous faut continuer à être vigilant et responsable afin que chacun puisse

à nouveau vaquer à ses occupations sans contrainte et profiter au mieux de sa vie.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous présenter tous mes vœux, surtout de santé, pour l'année qui commence.

Noëlle Huguenin



La nouvelle équipe municipale a souhaité honorer l'ancien maire qui a géré le début de la pandémie jusqu'à la nomination retardée au 25 mai 2020 du nouveau conseil municipal.

Le Conseil Municipal



Bernadette MARQUIS
Maire 62 ans
retraîtée
427b rue de l'Avière



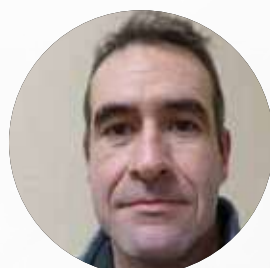
Julien POTHIER
1er adjoint 37 ans
fonctionnaire territorial
185, rue des Frères Mouroit



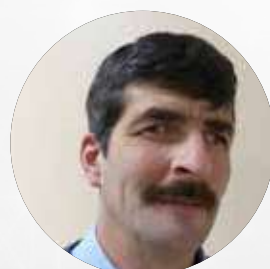
Dominique AZIER
2° adjoint 55 ans
auto entrepreneur agricole
135 ferme de Perrey



Laurent VOIRY
3° adjoint 60 ans
pré retraité Nestlé
102, rue du Pré Anoux



Anthony LANGEVIN
conseiller 41 ans
technicien agricole
201, Voie de Chavelot



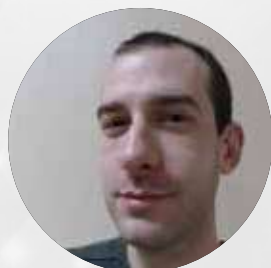
Gérard HAYOTTE
conseiller 51 ans
agriculteur
119, rue Principale



Amélie LAVALLEE
conseillère 38 ans
coiffeuse
rue des Rappes



Christophe DURIN
conseiller 55 ans
facteur
323, Voie de Chavelot



Anthony BOULOUDNINE
conseiller 30 ans
fonctionnaire d'Etat
131, rue du Pré Anoux



Virginie HIVERT
conseillère 34 ans
conseillère clientèle
1, ferme Perrey



Pierre VISSA
conseiller 56 ans
boucher charcutier
365, rue Principale

Les Commissions Communales



COMMISSION IMPOTS DIRECTS

Mme Bernadette MARQUIS
M. Dominique AZIER
M. Anthony LANGEVIN
M. Anthony BOULOUDNINE
M. Laurent VOIRY
M. André BÉCLIER
M. SIAUX Alain

FINANCES – ADMINISTRATION

Mme Bernadette MARQUIS
M. Julien POTHIER
M. Gérard HAYOTTE
M. Anthony BOULOUDNINE
M. Anthony LANGEVIN
M. Pierre VISSA

AFFAIRES SOCIALES

Mme Bernadette MARQUIS
Mme Virginie HIVERT
M. Christophe DURIN
M. Laurent VOIRY
M. Christian LARRIERE
Mme Nathalie VIARD
Mme Muriel CUENIN
Mme Edith ROULOT

JEUNESSE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE AFFAIRES SCOLAIRES

Mme Bernadette MARQUIS
M. Julien POTHIER
M. Laurent VOIRY
M. Dominique AZIER
Mme Virginie HIVERT
Mme Amélie LAVALLEE

FORET - AGRICULTURE CHEMINS RURAUX – ENVIRONNEMENT

Mme Bernadette MARQUIS
M. Dominique AZIER
M. Gérard HAYOTTE
M. Pierre VISSA
M. Anthony LANGEVIN

URBANISME - AMENAGEMENT – TRAVAUX

Mme Bernadette MARQUIS
M. Julien POTHIER
M. Laurent VOIRY
M. Dominique AZIER
M. Anthony LANGEVIN
M. Gérard HAYOTTE

COMMUNICATION (SITE INTERNET - PRESSE - BULLETIN COMMUNAL)

Mme Bernadette MARQUIS
M. Julien POTHIER
M. Laurent VOIRY
M. Anthony BOULOUDNINE

APPEL D'OFFRES

Titulaires :
Mme Bernadette MARQUIS
M. Pierre VISSA
M. Anthony LANGEVIN

CONTROLE CHARGEE DE LA REGULARITE DES LISTES ELECTORALES

(arrêté préfectoral de nomination du 4 déc 2020, dépend
de la direction de la citoyenneté et de la légalité)

M. Gérard HAYOTTE
conseiller municipal
Mme Noëlle HUGUENIN
déléguee de l'administration titulaire
Mme Marie-Thérèse VANCON
déléguee du tribunal judiciaire titulaire

*Merci à tous ceux qui ont voulu s'investir sans être retenus
par les instances administratives;*

Dans le cadre de ces commissions, les objectifs
du programme restent présents

Améliorer notre cadre de vie et accélérer la
modernisation du village.

Proposer davantage de services
et créer du lien social.

Renforcer la communication et impliquer les
habitants dans la vie du village

Travaux 2020

La continuité de la précédente équipe municipale

RENOVATION THERMIQUE DU BATIMENT MAIRIE MEDIATHEQUE

Changement des menuiseries, fenêtres, isolation toiture, création de ventilation, changement éclairage en LED

Installation d'une chaudière à pellets en remplacement d'un chauffage central électrique

Coût des travaux : 128 859 € (HT) subventionné à 60%, par la Région, l'État et la CAE (7182€ HT fonds de concours) réalisés par des artisans locaux



LA MISE AUX NORMES (PMR) CONCERNE LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Mairie
création d'une rampe, WC handicapé et bureau
Eglise
élargissement de la porte
Cimetière
Création d'une rampe

Travaux subventionnés par l'Etat (DETR) 40 % d'un montant subventionnable de 25 000 €
Coût réel des travaux 33 548.88 € H.T.



DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2020, tous les équipements collectifs (boîtiers sur poteau) sur le domaine public sont installés sur l'ensemble du village. Les différents opérateurs prennent le relais et devraient proposer prochainement à chaque habitant la connexion privée. La fibre sera installée à domicile via les supports utilisés par le réseau téléphonique sur le domaine privé. Merci à chacun de bien vérifier ces supports et de penser à l'endroit de l'installation de la prise à domicile (possibilité de prise complémentaire).



TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Elargissement de la route à la sortie de Domèvre direction Fomerey en continuité de l'existant sur la commune de Fomerey
Coût des travaux : 69 812 €
subventionnés à 18 % par le Conseil Départemental



La continuité du trottoir rue des sources jusqu'au lotissement Pré Anoux



La modification de l'entrée et de la sortie d'agglomération route d'Oncourt pris en charge par le Département des Vosges.



TRAVAUX À VENIR

TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA VOIRIE COMMUNALE :

Réalisation d'un enduit bi-couche sur la route entre la limite communale avec Fomerey et le croisement des rues de l'Avière / rue des Rappes
Coût des travaux : 13 475 € (HT) subventions à venir par le Département.

RENFORCEMENT ET EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES RAPPES

En partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges : création d'une armoire, enfouissement réseau et installation de 7 nouveaux luminaires
Coût du projet : 33 326 € (HT) subvention à venir par le Conseil Départemental des Vosges, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV) et l'Etat.



MODERNISATION ET EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC PERREY ET RUE D'ONCOURT

(face entreprise Svensson) en partenariat avec le SDEV: Installation de nouveaux luminaires et remplacement de 4 lampes sodium en LED
Coût du projet : 13 759 € (HT) subvention à venir par le CD88 et le SDEV et l'Etat.



CREATION D'UNE PLACE DE RETOURNEMENT POUR LES CAMIONS POUBELLES VOYE DE CHAVELOT et rue des Rappes Chiffrage en cours



ETUDES EN COURS

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG PLACE DE L'EGLISE ET DES RUES ADJACENTES AU CENTRE DU VILLAGE en partenariat avec le CAUE des Vosges.

ETUDE D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION, TELEPHONIQUE ET ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'AVIERE en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.

ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DE DIFFERENTS CHEMINS COMMUNAUX
Chiffrage en cours

ETUDES POUR LA REPRISE DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE VOIES PRIVEES

ETUDE DE FAISABILITE DU RACCORDEMENT DU RESEAU ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DE L'ENTREPRISE SVENSSON A LA STATION EPURATION EN PARTENARIAT AVEC LA CAE

AMELIORATION AMENAGEMENT PAYSAGER

Julien POTHIER

Cérémonies et commémorations

Etat-Civil 2020

Naissances (recensées à la Mairie)

Date	Prénom et nom de l'enfant	Prénom et nom du père	Prénom et nom de jeune fille de la mère	Domicile
9 janvier	Théa Ambre COLLE	Benjamin COLLE	Mélanie SIEGLER	132 rue de Pré Anoux
20 février	Paul André Gilbert AZIER	Régis AZIER	Séverine MEYER	24 rue des Frères Mourot
7 juin	Margaux Corinne Isabelle TURCK	Cyril TURCK	Laëtitia SCHAL	216 rue du Pré Anoux
17 septembre	Romane BOUGET	Jérôme BOUGET	Justine REMOLATO	56 route D'Oncourt
21 novembre	Maloë Juliette PINGUET	Gaëtan PINGUET	Océane COLINMAIRE	3 rue Principale

RAPPEL : Pour les couples vivant maritalement, il est impératif de venir en mairie enregistrer la naissance de l'enfant pour figurer dans cette rubrique.

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a décidé d'offrir à chaque nouveau né domicilié à Domèvre un bon d'achat de 30 €, remis lors de la manifestation prévue par la commission des Affaires Sociales à l'occasion de la fête des mères.

Pacs

Le 7 février : DA PONT Kevin et HACQUARD Marine, domiciliés 41 rue Principales
Le 14 août : CORNEMENT Adrien et THOMAS Jessica, domiciliés 14 lotissement la Grammaire

Mariage

Le 22 février : MOULIN Calvin & BOURABAH Yousra, domiciliés à Vaison la romaine (Vaucluse)
le 26 septembre : COURTOIS Julien & LECLERC Sandra, domiciliés rue des Angles

Décès

Le 30 mars : NAZIMEK Daniel, 79 ans, domicilié Place de l'Eglise
Le 7 septembre : PARMENTELOT Noël, 75 ans, domicilié Rue du Savron

Bienvenue aux nouveaux habitants de Domèvre sur Avière recensés à la Mairie

M DELESTRAIN Eric
152 rue des Angles

M. et Mme PARENT Jean-Claude
114 rue des Frères Mourot

Mme LECHÊNE Jennifer
122 Rue d'Uxegney

M. WEEXSTEEN Dylan & Mme LAFORGE Marion
67 Place de l'Eglise

M/ POYER Remy et MOULIN Gaëlle
34 rue du Pré Marot

M. Florian DOLD et Mme Amandine BERNARD et leurs enfants
12 rue Principale

M. PIERRAT Jérôme & Mme LAFFARGUE Christelle et leurs enfants
922 rue des Frères Mourot

M. & Mme MORENO DIAZ Francisco
21 rue de l'Avière

Le Correspondant défense
Titulaire : Bernadette Marquis
Suppléant Anthony Bouloudnine

Lien avec les autorités locales de l'armée et de la sécurité
Informers sur les opérations conduites par les forces armées
Informers sur les métiers de la défense

Sensibiliser les jeunes générations à l'action du Bleu de France

L'honneur aux morts des deux guerres le 11 novembre 2020 a eu lieu en comité très restreint en raison du COVID 19.



Nouveau porte drapeau

Nouveau habitant à Domèvre, militaire à Epinal, Dylan Weexsteen s'est gentiment proposé pour porter les couleurs de la République lors des commémorations militaires. Respect pour ce bel acte citoyen

La Borne commémorative de serment de Koufra

La précédente municipalité avait acté l'achat de cette borne souvenir en résine de 1,60 m de haut. La fabrication a eu lieu en Normandie. Elle sera installée à côté des panneaux d'information sur la place du village à proximité du passage de la 2^{ème} DB en 1944. Domèvre est sur le parcours de la « Voie de la 2^{ème} DB, Voie de la liberté » depuis son débarquement en Normandie le 1er août 1944 jusqu'à la prise de Strasbourg. Notre village a souhaité figurer dans le projet de musée à ciel ouvert, parcours de la mémoire de la Normandie à l'Alsace. Cette borne s'inscrit dans le projet global de revitalisation du centre du village où le devoir de mémoire a toute sa place pour les générations futures. Domèvre a reçu l'aval du comité historique de la Fondation Maréchal de Hautesclerc (FLMH) et peut prétendre à honorer ce parcours historique jalonné aujourd'hui de 109 bornes depuis Saint Martin de Varreville (Utah Beach). Des panneaux explicatifs répondant à la charte identitaire de la FMLH s'intégreront dans ce mobilier urbain.

Un parcours de 190 km dans la Plaine des Vosges, (Vrécourt, Bulgnéville, Contrexéville, Vittel, Houécourt, Remoncourt, Valleroy le Sec, Mattaincourt, Madonne et Lamerey, Darney, Hennezel, Escles, Ville sur illon, Bocquegney, Bouxières aux Bois et Châtel sur Moselle) honorent cette prestigieuse division. L'inauguration aura lieu en automne 2021.

MAM Graine de Malice



MAM Graine de Malice
Association Les Razmokets
54 rue des Frères Mourot
88390 Domèvre sur Avière
mam.grainedemalice88@gmail.com
03.29.37.21.57



La MAM Graine de Malice, ouverte depuis mars 2015, compte actuellement 20 enfants, âgés de 3 mois à 6 ans. Les enfants peuvent être accueillis de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi avec des horaires variables. L'accueil peut se faire de façon occasionnelle, en demi-journée ou en journée complète selon le souhait de chaque parent.

Notre équipe est composée de 3 assistantes maternelles: Pamela Leporini qui est présente depuis le début du projet, agréée depuis Février 2015, Laetitia Petin agréée depuis Septembre 2018, Jessica Monnier agréée depuis Mai 2019.

La MAM est fière d'avoir une charte de qualité, depuis février 2017.

La charte de qualité précise les engagements de la MAM, de la CAF, du Conseil Départemental en vue de favoriser un accueil de qualité.

Cette année a été très particulière suite au confinement la MAM a dû fermer ses portes du 16 Mars au 11 Mai 2020.

Toujours enthousiastes et débordantes d'idées, comme les années précédentes, nous avons organisé diverses activités à thèmes.

Nous avons créé cette association dans le but de récolter des fonds pour nos Graines de Malices et ainsi par la même occasion animer le village.



Voici un petit récapitulatif sur l'année écoulée :

Janvier : L'épiphanie nous avons organisé un atelier culinaire (galette des rois) avec nos petites Graines de Malices pour le goûter



Février: C'était carnaval à la MAM, les enfants et les Nounous étaient déguisés. Nous n'avons pas pu organiser les activités à thèmes sur le mois Avril (chasse à l'œuf) Mai (fête des parents) Juillet l'apéritif dînatoire avec les parents) cause du covid 19.



Avril, Juin, Juillet : Pendant le confinement nous en avons profité pour faire une désinfection des locaux ainsi que le rafraîchissement de peintures de la véranda murs, portes ect ... et l'entrée et des équipements, et la pose d'étagères et des plans de change dans la salle de bain.



Septembre : La rentrée se fait en douceur pour les petits nouveaux.

Octobre : Journée Halloween, les enfants et Nounous étaient déguisés pour l'occasion.



Qu'est ce qu'une MAM ?

Une maison d'Assistants Maternelles est un lieu où se regroupent 2 ou 4 assistantes maternelles pour exercer leur métier. Ce lieu se situe dans un local extérieur de leur lieu d'habitation, il se loue ou est prêté par les collectivités territoriales (ou des personnes privées). Les assistantes maternelles gardent leur statut et gèrent leur contrat avec les parents-employeurs. Elles peuvent se regrouper sous forme d'association loi 1901. Elles peuvent accueillir 12 à 16 enfants sur des amplitudes horaires plus importantes que celles qu'elles pouvaient proposer en restant à leur domicile.

Quels sont les avantages qu'offre une MAM ?

Pour les enfants :

La petite taille de la structure permet de prendre en compte chaque enfant dans son individualité tout en offrant l'avantage d'être en collectivité.

Un accès plus aisé de l'autonomie et une préparation à l'entrée à l'école dès 3 ans.

Une adaptation plus facile des activités et des sorties en fonction des âges.

L'éveil et l'épanouissement de chacun, favorisé dans un environnement adapté et aménagé en toute sécurité.

Pour les parents :

Permettre un accueil plus souple

En cas d'absence de l'assistante maternelle référente, la continuité de la garde de l'enfant se fait par délégation, en fonction des places disponibles et sans dépasser leur capacité d'accueil.

Bénéficier des aides de la PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant).

Solidaire de nos structures de proximité, la commune a pris en charge le loyer durant le confinement de la MAM et du salon de coiffure.

Novembre : Nous avons pas pu organiser notre Marché de Noël, le 22 novembre 2020. Nous avons donc organisé une vente de chocolats et les bénéfices ont été versés au profit des enfants de la MAM.

Grâce à une partie des bénéfices de la vente de chocolats, nos petites Graines de Malice ont été gâtées par le petit homme rouge. Nous allons pouvoir réinvestir dans du petit électroménager et du matériel de puériculture.

Décembre : Saint Nicolas et Père Noël sont venus voir nos petites Graines Malice, avec leurs sacs remplis de chocolats et de cadeaux.



De nouvelles places vont se libérer à la rentrée scolaire 2021. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter !

Pamela, Laetitia, Jessica



Scolarité

La majorité des enfants de Domèvre-sur-Avière sont accueillis dans les écoles d’Uxegney. Pour l’année scolaire 2019-2020, la répartition des effectifs s’effectue ainsi :

- 14 enfants pour l’école maternelle du Pré des Lins,
- 23 enfants pour l’école élémentaire de l’Avière.

La commune prend en charge les frais de scolarité de ces élèves pour un budget annuel de 27 000 €.

En primaire, la répartition départementale préconise Uxegney. A Domèvre, les enfants vont à Uxegney et bénéficient d’une prise en charge financière totale. La commune peut être amenée à donner des dérogations afin que certains enfants soient scolarisés sur un autre secteur (Thaon, Golbey, Epinal....) ; elle ne prendra pas en charge la participation financière liée à cette dérogation.



Pour la suite de leur scolarité «classique », les enfants de Domèvre-sur-Avière sont rattachés au Collège Elsa Triolet à Thaon-les-Vosges puis au lycée Louis Lapicque à Epinal.



Services périscolaires

Un service de garderie est proposé au prix de 1,10 € par séquence, les lundi, mardi jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h10 le matin (1 séquence) et de 16h50 à 19h15 le soir (3 séquences).

La garderie est animée par Sylvie CHARDOT, employée communale. Sylvie est présente dans le bus pour l’accompagnement des enfants de la section maternelle se rendant à Uxegney; elle prend en charge également l’accompagnement de ces enfants sur le trajet à pied de la garderie au bus pour traverser le village. En attendant leurs parents et selon leurs envies et les propositions de Sylvie, les enfants bénéficient de l’accompagnement aux devoirs. Ils peuvent également lire, dessiner, colorier, jouer, bricoler, et s’adonner aux joies du ballon sur l’ancienne cour de l’école.

Transport scolaire

La Région Grand Est organise le transport scolaire vers les écoles d’Uxegney, le collège de Thaon-les-Vosges et les lycées d’Epinal. La participation financière est :

- Pour les enfants du primaire : gratuite pour les familles. La Communauté d’Agglomération d’Epinal prend à sa charge la participation financière de 180€ par élève.
- Pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} le transport est payant à hauteur de 90€

Au Collège Elsa Triolet et au lycée professionnel Emile Gallé de Thaon les Vosges, notre secteur scolaire, la commune rembourse sur justificatifs les frais (inscription, démarches et règlements à effectuer par les parents via le site régional FLUO www.fluo.eu/88)

Pour le transport des élèves de maternelle vers Uxegney, la commune met à disposition une accompagnatrice en la personne de Mme Sylvie CHARDOT.



L’amicale d’Uxegney a vendu des stylos permettant le don d’un livre aux élèves quittant le CP et d’une calculatrice aux enfants entrant en 6^{ème}

Les élus délégués aux affaires scolaires

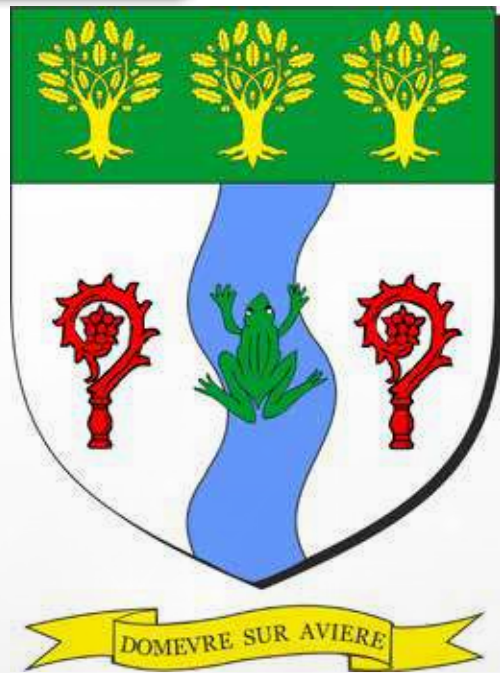
La commission est constituée de quatre élus, Bernadette Marquis, Julien Pothier, Virginie Hivert et Amélie Lavallée ; ils participent aux conseils des écoles maternelle et primaire d’Uxegney et aux réunions du collège. Une visite pour les élus des nouveaux bâtiments du nouveau collège de Thaon sera organisée au printemps prochain.

Une question, une suggestion sur les services autour de la scolarité de vos enfants, n’hésitez pas à nous contacter via le secrétariat de la mairie !

Julien POTHIER

Nouvelle identité pour Domèvre

Paroisse Saint Jean Baptiste de l'Arière



Blason 1



Blason 2

La genèse du projet

L'équipe municipale a fait le constat que l'identité visuelle de la commune, notamment dans ses communications avec les institutions, les administrés et les autres collectivités, est assez limitée. Il a donc été décidé de doter la commune d'un blason sous forme de représentation héraldique.

La Commission communication a sollicité l'assistance de Jean-François BINON, spécialiste bénévole en héraldique, afin d'apporter son concours à la réalisation de ce blason.

Travail préliminaire

Ce travail préliminaire permet de définir l'ensemble des éléments symboliques, représentatifs et de couleur qu'il semble important de faire figurer dans le projet définitif.

Les symboles sélectionnés sont donc la représentation de la ruralité et des espaces boisés, le rôle central de l'Avière dans la géographie communale. D'autre part, il a été choisi de représenter la crosse des évêques de Toul puisque le nom Domèvre a pour sens « la maison de St Evpre », 7ème évêque de Toul au début du 6ème siècle. Enfin, les historiens régionalistes tels que Jean Vartier font le lien entre la commune et la « crochotte », c'est-à-dire les grenouilles.

L'objectif est de fournir à la commune un élément de communication symbolique simple pouvant être apposé sur des documents variés mais aussi dans l'échange informatisé. Le blason doit donc être à la fois assez représentatif et assez simple afin de permettre une identification facile et rapide de l'émetteur.

Deux projets en consultation

Le conseil municipal a choisi de présenter deux projets correspondant au travail préliminaire et aux choix figuratifs. Il est donc demandé à l'ensemble des personnes qui le souhaitent de faire parvenir en mairie, par le biais du coupon présent dans le bulletin municipal, le choix qu'elles préfèrent et qui deviendra, à l'issue de la consultation, le futur blason de la commune. Le choix doit être communiqué avant le mercredi 31 mars 2021.

Anthony BOULLOUDNINE

La paroisse rassemble dix villages : Chaumousey, Darnieulles, Domèvre sur Avière, Gigney, Dommartin-aux Bois, Fomerey, Girancourt, Mazeley, Sanchev et Uxegney

Notre église trop petite cette année en raison du confinement n'a pas pu accueillir tous les offices religieux programmés renvoyés vers d'autres églises plus grandes permettant la distanciation. Sylvie et Guy Muller, demeurant à Domèvre, sont les référents pour notre village. Ils ont tenu à faire la crèche au moment de Noël et gèrent l'accès de ce patrimoine culturel. N'oublions pas les bénévoles de la chorale de Domèvre qui rehaussent par leur talent chaque office religieux. Merci pour leur dévouement.

Contact de la paroisse :

Abbé Pierre-Jean Duménil secondé par le père Lhillet Milandou
93, rue de Mirecourt
88390 Darnieulles tél 03 29 38 34 25
Email : p.aviere@orange.fr

Contact pour des funérailles :

R Dugravot 03 29 38 32 82 - hubert.dugravot@akeonet.com
N.Colin 03 29 66 85 78 - nicole.colin88@orange.fr

Contact pour un mariage :

Guy et Sylvie Muller 03 29 38 37 45 - guy-muller@orange.fr

Contact pour un baptême :

J Schmitt 03 29 38 88 64 ou 06 19 70 67 20 - jacques.schmitt@outlook.com

Plusieurs bénévoles participent également aux décorations et festivités de la Sainte Fleur qui avait lieu cette année à Gigney le dimanche 11 octobre. A l'issue de l'office religieux, les maires des différentes communes honoraient le créateur de cette fête ; l'abbé Lamboley.



1 PRÉSIDENT ET 12 VICE-PRÉSIDENTS



Épinal
Michel HEINRICH
Président



Golbey
Roger ALEMANI
Habitat et Urbanisme



Xertigny
Véronique MARCOT
Finances, Économie
Sociale et Solidaire,
Relations avec les
Collectivités



Girancourt
Yannick VILLEMEN
Attractivité et Tourisme



Charmes
Patrick BOEUF
Équipements
Sportifs et Loisirs



Capavenir Vosges
Cédric HAXAIRE
Économie



Vaudéville
Pascal HAULLER
Culture



Vaxoncourt
Frédéric DULOT
Eau et Assainissement



Les Vœvres
Michel FOURNIER
Cohésion Territoriale,
Ruralité,
Services mutualisés



Hadol
Stéphanie POIRIER
Développement Durable,
Transition Écologique
et Énergétique



Golbey
**Laurence RAYEUR-
KLEIN**
Cohésion Sociale
et Petite Enfance



Épinal
Benoît JOURDAIN
Ressources Humaines



Chantraine
Marc BARBAUX
Travaux
et Commande Publique

15 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Uréménil
Eric GARION
GEMAPI et Cours d'Eau



Épinal
Patrick NARDIN
Mobilités



Chavelot
Claude BERTRAND
ECOPARC



La Chapelle-aux-Bois
David BOURQUIN
Eau et Animation
du secteur sud



Épinal
Elisabeth DEL GENINI
Enseignement Supérieur
et Vie Étudiante



La Vôge-les-Bains
Frédéric DREVET
Démographie Médicale



Vincey
Thierry GAILLOT
Assainissement non
Collectif et Eaux
Pluviales,
et Animation du
secteur Nord



La Baffe
Daniel LAGARDE
Bois



Golbey
Annick LAURENT
Économie Circulaire



Capavenir Vosges
Christine MARCHAL
Lecture Publique



Domèvre-sur-Avières
Bernadette MARQUIS
Usage Numérique



Uxegney
Didier MATHIS
Assainissement et
Animation du
secteur Centre



Portieux
Christelle PAILLARD
Urbanisme



Épinal
Philippe REMY
Contral Local de Santé



Épinal
**Marie-Christine
SERIEYS**
Lien avec les clubs
utilisateurs d'équipements
sportifs communautaires
et des différents adjoints
aux sports des Communes
concernées

DES COMPÉTENCES AU PROFIT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

attractivité tourisme



Construction d'un projet de territoire autour de l'attractivité territoriale, l'environnement, l'énergie, la cohésion sociale, le dynamisme économique

Développement de sites touristiques

La véloroute V50 le long du Canal, le site de Bouzey, l'étang de la Comtesse, la Forteresse de Châtel-sur-Moselle, le donjon de Fontenoy-le-Château...

Délégation touristique

4 offices de tourisme (Épinal, La Vôge-les-Bains, Xertigny, Charmes), 1 centre des congrès et la collecte de la taxe de séjour

développement durable transition écologique et énergétique



Mise en place d'actions en faveur de l'environnement dont la mise en place d'un plan climat pour l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2050

cohésion territoriale ruralité et services mutualisés



Mise à disposition d'une centrale d'achat pour les communes

Services mutualisés (techniques, marchés publics...)

Aide financière aux communes de moins de 2 000 habitants par le biais de fonds de concours ...

22 000 pass communautaires en cours

habitat urbanisme planification de l'espace



Programme Local de l'Habitat

Accompagnement des habitants dans les travaux liés à l'habitat et à la transition énergétique

Programme de revitalisation des centres-villes / centres-bourgs

Service d'instruction des autorisations des droits des sols
Aires d'accueil des gens du voyage

travaux et commande publique



Travaux sur des équipements communautaires, aménagements touristiques, mise en accessibilité des équipements, aménagement et entretien des bâtiments communautaires, création de zones d'activités

assainissement eau, GEMAPI



Suivi et entretien des réseaux et des stations d'épuration

Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des stations de production et distribution de l'eau potable

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

mobilités



Réseau de bus urbains Imagine

Prime à l'achat d'un VAE (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 200€)

Prime pour l'achat d'un VAE type Cargo (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 300€)

Prime à l'achat d'un kit électrique monté par un professionnel (20% du coût d'achat, prime plafonnée à 200€)

Service de locations longues durées de VAE Vilvolt

Mise en place de 2 stations d'autopartage à Épinal

Mobil'Clic, l'application pour allier tous les modes de déplacements (bus, vélo, train, covoiturage)

Élaboration d'un schéma cyclable

culture



Un réseau de lecture publique bmi (Épinal) et son réseau de 11 médiathèques et bibliothèques

Enseignement artistique

Conservatoire Gautier-d'Épinal, établissement classé Conservatoire à rayonnement départemental

École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges

Écoles de musique d'intérêt communautaire Chavelot, Nomexy / Châtel, Deyvillers, Val-de-Vôge

La gestion d'équipements structurants

Scènes Vosges // auditorium de la Louvière à Épinal // théâtre municipal à Épinal // théâtre de la Rotonde à Thaon-les-Vosges

Souris Verte // 2 salles de concert // 6 studios de répétition

équipements sportifs et de loisirs



Gestion d'équipements

Bassin olympique à Épinal // piscine Lederlin à Thaon-les-Vosges Capavenir Vosges, piscine Germain Creuse à Golbey, des bassins d'été à Charmes et à la Chapelle-aux-Bois, patinoire, base Roland Naudin à Chaumousey, 17 stades de foot d'intérêt communautaire, salles de sport, gymnases (Épinal, Golbey, Thaon-les-Vosges...)

Label Terre de jeux 2024

développement économique



Soutien à l'entrepreneuriat et aux réseaux d'accompagnement

Aide à la création d'entreprises

Animations économiques

Subventions pour soutenir les investissements

23 zones d'activités économiques

cohésion sociale et petite enfance



Prévention de la délinquance

Actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle

5 crèches gérées en direct par la CAE

4 crèches en délégation et 2 soutenues financièrement

7 RAM pour 900 assistants maternels sur 7 secteurs

La CAE propose un service de location de vélo à assistance électrique (VAE) à tous les habitants âgés de plus de 16 ans des communes de la CAE souhaitant découvrir la pratique et les avantages du VAE pour leurs déplacements.

Les vélos proposés sont de marque «Moustache Bike modèle 28.1 » un vélo urbain polyvalent disponible en plusieurs tailles avec cadre ouvert ou fermé.

Le vélo est livré chez vous avec sa sacoche étanche et son antivol ; il y a possibilité de louer votre vélo avec un siège bébé. Possibilité de louer 2 vélos par foyer

Abonnement Haute Saison du 21/03 au 20/09 45€ / mois / pendant 3 mois renouvelable.

Abonnement Basse saison 35€ / mois / durant 3 mois renouvelable
Les abonnements sont éligibles au remboursement par l'employeur de 50% des frais de transport. En 2020, l'opération a connu un franc succès dont plusieurs habitants de Domèvre ont bénéficié. Une réunion de présentation de ce service aura lieu courant premier semestre à la salle polyvalente de Domèvre selon l'évolution des règles sanitaires en vigueur. Ce sera l'occasion de répondre à toutes vos questions sur ce sujet
En 2020 la CAE a aidé 902 achats de VAE pour 164 188€.

Contact : 03 29 37 54 60 Email : vilvolt@agglo-epinal.fr



Je n'ai plus de voiture, j'ai CITIZ PARTENARIAT SCOT ET CAE



Des voitures en libre-service accessible 24h / 24 pour 1h, un jour ou plus.

L'auto partage Citiz est le complément à votre mobilité en bus ou vélo ; un service présent sur les Vosges avec 3 voitures accessibles à la gare d'Épinal et à proximité de la mairie d'Épinal et à Mirecourt ; un service présent dans 35 villes du Grand Est.

Trois formules proposées :

Abonnement Fréquence à 16€/mois pour une utilisation de 2€/h, soit 20€/jour

Abonnement classique à 8€/mois pour une utilisation de 3€/h soit 30€/ jour

Sans abonnement utilisation à partir de 4.50€/h ou 45€ /jour

Utilisation à partir de 2€/h + 0.37€/km (0.19€ au-dessus de 100kms)

Je réserve sur mon mobile, une fois la course terminée je ramène la voiture à son lieu d'origine et je paie selon mon usage (carburant compris)

Exemple : un trajet de 20 kms et 2h de trajet, il faudra compter 13,40 euros en formule classique, carburant et assurance comprise.

Renseignements 03 88 23 73 47

Email grand-est@citiz.fr

Inscriptions et renseignements complémentaires : grand-est.citiz.fr

Changements eau et assainissement

Harmonisation du prix de l'eau par la CAE

Depuis le début de l'année 2021, la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) a repris la compétence eau potable, en plus de la compétence assainissement prise en charge en 2019.

Lors de la reprise de ces compétences, la CAE avait décidé de maintenir les tarifs en vigueur dans chacune des 78 communes qui composent la CAE. Cette décision ne pouvait qu'être temporaire car la loi impose une harmonisation des tarifs pour les 120 000 habitants de la collectivité.

La commission spéciale mise en place par la CAE a donc proposé une méthode douce d'harmonisation des tarifs pour remplacer la quarantaine de régimes différents : régie municipale, syndicat des eaux, Délégation de Service Public, avec ou sans abonnement, etc.

Pour Domèvre-sur-Avière, c'est donc désormais la CAE qui remplace notre Syndicat des Eaux de l'Avière. Cette harmonisation des tarifs sera étalée sur 15 ans, entre 2020 à 2035 **une seule facture pour l'eau et l'assainissement**.

Seul le prix concernant la distribution de l'eau évolue (partie supérieure de la facture en exemple). La part « Collecte et traitement des eaux usées », sous compétence de la CAE depuis 2019, continuera à évoluer jusqu'en 2035 en suivant le programme d'harmonisation défini en 2020 (voir tableau d'évolution).

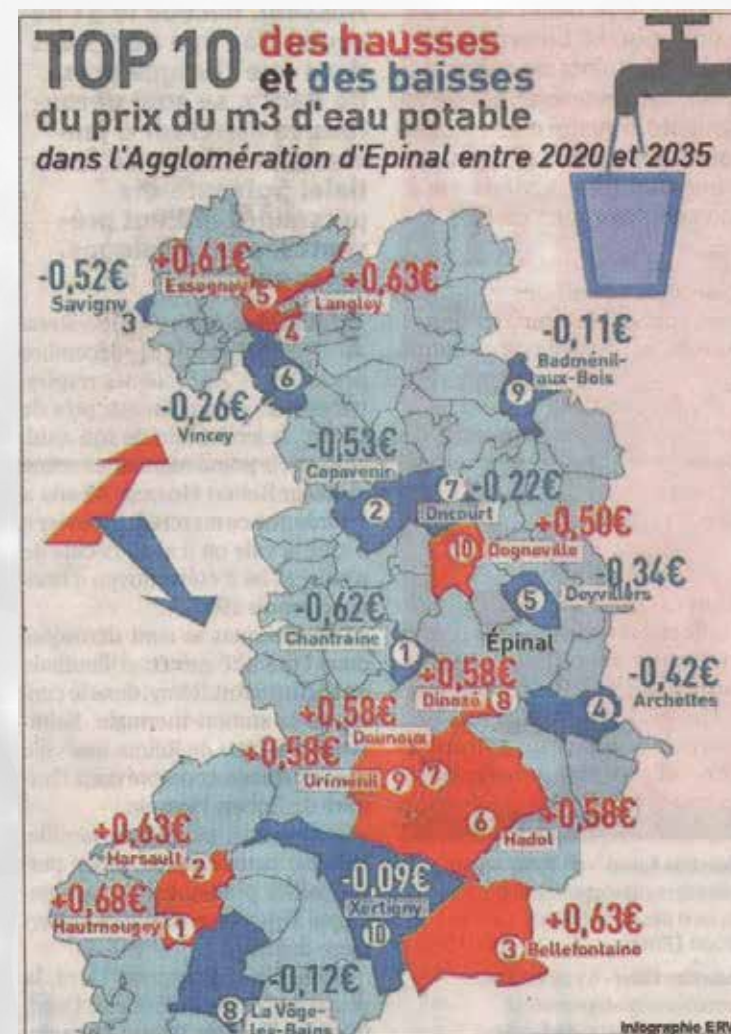
Pour certaines communes qui proposaient une eau à faible coût, les tarifs vont augmenter (assez fortement dans certains cas). Pour d'autres, les tarifs vont baisser (voir carte TOP 10).

De plus, le tarif est scindé en deux parts : l'abonnement (montant fixe annuel quelque-soit la consommation) et la part variable (prix de chaque m³ consommé).

Et les deux parties vont évoluer, pas nécessairement dans le même sens. Tout dépend du tarif actuellement appliqué pour la commune concernée...

En 2035, le tarif cible harmonisé moyen sera de 1,75€ par m³, pour une consommation annuelle de 120 m³. A noter que ce tarif intègre l'abonnement qui est réparti sur les 120 m³ théoriques consommés (cette valeur correspond à la consommation moyenne d'une famille).

De plus, à partir de 2021, le mode de facturation va évoluer. Les factures devraient être plus lisibles et il n'y aura plus qu'une seule facturation par an.



Mais, qu'en est-il pour Domèvre ?

En 2020, avec le Syndicat des Eaux de l'Avière :

• Notre abonnement annuel (part fixe) était de 47,16 €

Ligne « Abont Quadrimestriel DN15 » de l'exemple ci-dessous (15,72 X 3)

• Pour un prix de 1,525 € par m³

Ligne « Conso.Eau (m³) » ci-dessous, 1,525 € précisément.

Référence / adresse compteur	Date relevé	Anc. Index	Nouv. Index	Cons. Eau	Cons. Ass	
	06/12/2019	15	25	10	10	
Désignation	Quantité	Tarif	Total HT	% TVA	Total TVA	Total TTC
Distribution de l'eau						
Abonnt Quadrimestriel DN15		15,72	15,72	5,50	0,86	16,58
Conso.Eau (m3)	10	1,525	15,25	5,50	0,84	16,09
Redevance Pollution Domestique	10	0,35	3,50	5,50	0,19	3,69
Redevance Préservation Ressources	10	0,06	0,60	5,50	0,03	0,63
Total Distribution de l'eau			35,07		1,92	36,99
Collecte et traitement des eaux usées						
Part Fixe Délégataire		7,96	7,96			7,96
Part Collecte Délégataire	10	0,1471	1,47			1,47
Part Traitement Délégataire	10	0,6442	6,44			6,44
Surtaxe C.A.E.	10	0,396	3,96			3,96
Redevance Modernisation Réseaux	10	0,256	2,56			2,56
Total Collecte et traitement des eaux usées			22,39			22,39
Pour information						
Abonnement : 24,54 €		A payer HT : 57,46 €		TVA : 1,92 €		TTC : 59,38 €
Sur la base de votre consommation actuelle hors abonnement		Pour information : (Eau : 36,99 € / Ass : 22,39 €)				
Prix du litre d'eau: 0,00348 € / L						

En 2035, avec la CAE :

• Notre abonnement passera à 32,00 €

Soit une baisse de 32 %

• Avec un tarif à 1,48 € par m³

Soit une baisse de 2,6 %

Remarque : Tous les tarifs indiqués sont HT. Il convient d'y ajouter une TVA à 5,5 % pour connaître le prix réellement payé par l'usager pour l'eau et une TVA à 10 % pour l'assainissement.

La surtaxe CAE est la part pour l'investissement (entretien et maintenance du réseau) pris sur le montant variable en fonction des m³ d'eau consommés (0.360€HT/m³ soit sur la facture 0.396€ TTC)

Nous sommes donc parmi les chanceux qui vont voir le prix de l'eau potable baisser régulièrement pendant les 15 prochaines années !

Il faut néanmoins modérer notre satisfaction, la baisse sera modeste et presque invisible chaque année (voir tableau d'évolution). De plus, la facture globale sera alourdie par l'évolution à la hausse de l'assainissement décidée en 2019. Les chiffres montrent aussi que le Syndicat des Eaux de l'Avière était compétent en nous fournissant de l'eau au juste prix. Nous étions en effet très proche du prix moyen constaté dans le périmètre de la CAE.

Tarifs eau et assainissement Domèvre sur Avière

Harmonisation Tarifaire Eau												
Tarifs cibles Eau en 2035	32,00 €	1,48 €	1,75 €	2021	2022	2023	2025	2028	2030	2033	2035	
				PF	PV	PF	PV	PF	PV	PF	PV	PF
Domèvre	47,16 €	1,525 €	1,92 €	40,15 €	1,52 €	45,14 €	1,52 €	44,18 €	1,52 €	42,11 €	1,51 €	39,07 €
				€	€	€	€	€	€	€	€	€
				-3,01 €	-0,0030 €							
Pour un ménage qui consomme 100 m3 /an cela représentera 0,30€ sur l'eau et 1,01€ sur l'abonnement, soit 1,31€ HT/an												

Informations:

PF= part fixe (abonnement) et PV = part variable (M3)

		2020	2021	2022	2023	2025	2028	2030	2033	2035
Cible	0,57 €	0,360 €	0,374 €	0,388 €	0,402 €	0,430 €	0,472 €	0,500 €	0,542 €	0,570 €
Actuel	0,36 €									
Différence	0,21 €									
Report an	0,014 €									
Assainissement: part variable destinée à la CAE à ajouter aux tarifs du délégataire										

Laurent VOIRY



Lutte contre les escroqueries et manœuvres financières frauduleuses



« Vous avez reçu un mail de l'Assurance Maladie.
Nous vous informons que vous avez un remboursement en attente d'un montant de 500 euros sur votre espace personnel. Le RIB enregistré sur votre espace personnel n'a pas pu être crédité. Pour accepter le paiement rapide cliquez sur le lien suivant et sélectionnez un remboursement. »

C'EST UN MAIL FRAUDULEUX ! NE RÉPONDEZ PAS ! NE TRANSMETTEZ JAMAIS VOS INFORMATIONS PERSONNELLES !

« L'escroquerie peut être faite soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs, ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. » (Art. 313-1 du code pénal).

Le HAMEÇONNAGE (ou *phishing*) est une escroquerie **par internet** très utilisée par les fraudeurs, par **e-mail**, par **des liens ou des faux sites web** ou **pièces jointes**. Les fraudeurs volent vos données et peuvent se servir de vos numéros de comptes bancaires.

Pour se prémunir contre le phishing :

- Ne **jamais cliquer sur des liens** avant d'avoir lu l'intégralité du message ;
- Ne **jamais transmettre d'informations bancaires** par courrier électronique ;
- Ne **jamais répondre à un courrier électronique vous demandant des informations personnelles**. Les banques ou les administrations ne vous les demanderont jamais par mail ;
- Dans le doute, **appeler l'administration ou l'entreprise concernée**.

Si vous avez déjà cliqué :

- Connectez-vous rapidement sur le compte concerné et **changer le mot de passe** ;
- Appeler **l'organisme concerné pour informer de la situation** ;
- Appeler **Info ESCROQUERIE au 08.05.80.58.17** ;
- Faire une **analyse antivirus par précaution sur votre ordinateur** ;
- **Porter plainte à la brigade de gendarmerie locale**. Munissez-vous des références du transfert frauduleux, ainsi que des références de la personne ou tout renseignement pouvant aider à l'identification de l'escroc.

Dans tous les cas : Transférer le courrier électronique sur internet-signalement.gouv.fr

L'escroquerie peut aussi être effectuée par **téléphone**, par **texto**, ou par **courrier**. Soyez doublement vigilants lorsque l'on vous propose des paiements en PCS ou WESTERN UNION... Il y a de fortes chances que vous soyez victimes d'une arnaque.

SI VOUS AVEZ GAGNÉ ET QUE VOUS DEVEZ PAYER... VOUS ÊTES EN TRAIN DE VOUS FAIRE ESCROQUER !

Actuellement la bibliothèque du village reste un haut lieu de convivialité et de lien social pour les habitants du village. Elle dispose d'une connexion internet et d'un accès wi-fi libre. Le confinement a généré des temps de fermeture qui font réfléchir à une mise en place de commande réservation en ligne. Le couvre-feu en fin d'année a nécessité une ouverture le samedi de 10h à 12h. Sylvie et les 3 bénévoles Danièle, Nathalie et Laurence s'investissent toute l'année pour vous offrir un choix varié de livres, CD et DVD (enfants et adultes). Elles vous invitent même à vous arrêter à la bibliothèque pour une pause café. Le partenariat avec la bibliothèque départementale va permettre de proposer des animations aux enfants. Merci à cette équipe dynamique pour leur disponibilité.

Laurence Lamoise a rejoint l'équipe de la bibliothèque en fin d'année. Retraitée depuis peu, elle a souhaité s'investir auprès d'associations locales à proximité de son domicile. Bel engagement citoyen.

Le 28 octobre, la bibliothèque recevait Mathis Ringenbach, 17 ans, étudiant, habitant à Domèvre sur Avière pour une séance de dédicace lors de la sortie de son premier roman « La graine dans les nuages ». Certes, le COVID 19 n'incitait pas les lecteurs à rejoindre ce lieu culturel pour un moment de découverte de l'ouvrage ; mais que d'échanges riches. Ce roman est disponible en prêt à la bibliothèque et à la commande au 06 74 64 43 72



Ouvert le samedi de 10h à 12h
(y compris durant les vacances scolaires)
Adresse Bâtiment mairie au rez de chaussée
57, rue des Frères Mourot
mediatheque.domevresuraviere@orange.fr

Service gratuit, accessible à tous,
y compris les personnes à mobilité réduite

Prêt de 3 livres et/ou périodiques et de 2 CD et/ou DVD par personne sur une durée de 1 mois

Réservation gratuite, à la demande,
de tout type de document à la bibliothèque
médiathèque départementale des Vosges.

Livraison mensuelle par la navette-catalogue
consultable en ligne :
<http://www.mediatheque.vosges.fr>

Compagnie Jolies Mômes

Le public au rendez-vous

Malgré le contexte sanitaire peu rassurant, Domèvre accueillait, le 13 septembre dans le respect du protocole, la compagnie des Jolies Mômes.

Ecrit par Louise FETET et mise en scène par Marc Allieri, la pièce de théâtre « NON » jouée avec humour raconte les problèmes de l'adolescence et leurs souvenirs.

Comme en 2019, ce spectacle a connu un franc succès dépassant les espérances des organisateurs avec la présence de 110 personnes de tout âge confondu ; habitants du village mais également des communes périphériques.

La compagnie des Jolies Mômes est composée d'une équipe de 8 artistes (comédiens, auteurs, scénographe et musiciens) auxquels viennent se mêler 6 jeunes apprentis comédiens de 15 à 25 ans. Elle organise également des ateliers théâtres tout au long de l'année dans certaines communes telles que Chaumousey ou Vaxoncourt.

Au-delà de la qualité du spectacle, les temps d'échange entre les artistes et les organisateurs fut très appréciés de tous.

Le spectacle s'est conclu par le pot de l'amitié offert par la municipalité et la vente de produits locaux destinés à financer les activités de la compagnie.

Rappelons que Domèvre fut la seule commune à avoir osé en partenariat avec la CAE cette animation culturelle. Nous tenons à remercier la CAE (Communauté d'Agglomération d'Epinal) pour le soutien financier au spectacle ainsi que tous les élus, bénévoles qui ont permis la tenue de cette manifestation fédératrice.

Fort du succès rencontré, la commission étudiera la possibilité de renouveler ses spectacles en plein air peut-être sous une autre forme !

Lors de cette soirée, le food truck « OuftiKitchen » proposait ses délicieux hamburgers et frites belges.

Il est désormais présent le deuxième mercredi de chaque mois, place de l'Eglise.

Il est impératif de passer commande via internet <http://ouftikitchen.com/> ou par téléphone au 06.14.10.58.63 avant de venir retirer ses burgers



Les associations du village

La société de chasse

La société de chasse présidée par Dominique Azier est présente en forêt de Domèvre tous les dimanches de la mi septembre à fin janvier. La pratique est signalée par des panneaux obligatoires installés avant toute action de chasse sur un secteur défini. Elle verse une location annuelle à la commune de Domèvre pour les terrains communaux loués et chasse sur les terrains privés dont les propriétaires ont donné l'autorisation.

Contact Dominique AZIER : 06 85 26 52 09



SIEL bleu

Ce sont des ateliers d'activité physique adaptée encadrés par un intervenant sportif diplômé s'adressant à un public de plus de 60 ans. Les cours ont lieu les lundis de 15h 30 à 16h 30 hors période scolaire à la salle polyvalente. La crise sanitaire a stoppé cette activité la majorité de l'année 2020. On peut retrouver les séances vidéo d'activité physique sur le site internet de Siel Bleu. Il organise aussi des ateliers de stimulation et mémorisation sur tablette tactile sur les Vosges.

Contact : Mathilde ORIEL 06 59 75 80 07



DAL Domèvre Animation Loisirs

La présidente Angélique NAZIMEK déplore une année catastrophique en animations toutes annulées les unes derrière les autres.

(Soirée belote, le carnaval et son concours de dessin, le vide-greniers, la fête patronale, la soirée Bière de Noël, l'après-midi récréatif avant Noël pour les enfants) Gageons que 2021 qui s'annonce bien morose nous laisse un peu d'espace au second semestre.

Tout bénévole qui veut s'investir dans cette association dont le seul but est d'offrir des animations de proximité aux habitants, jeunes et moins jeunes est le bienvenu. Ajoutons que les bénéfices générés sont reversés aux enfants du village sous forme d'animations : spectacle à Noël, création du terrain de pétanque ; la remise de livres aux enfants quittant le CP (4 enfants) et d'un bon d'achat de 30€ aux élèves entrant en sixième (7 enfants) a eu lieu individuellement à domicile cette année.

Contact : Présidente Angélique NAZIMEK
349 rue des Rappes 06 87 02 04 54



Danse country

Valérie Canet animatrice de « Crazy Feet » assure les répétitions tous les lundis et mercredis soirs en salle polyvalente à 19h. Le confinement n'a pas facilité les choses ; arrêt des cours, danse en extérieur, 2 niveaux de cours à gérer pour respecter la distanciation. Quand la reprise aura lieu, vous serez les bienvenus.

Contact : Valérie CANET tél : 06 88 01 65 21



Commission Bois et Forêt

La commission s'est réunie en forêt et en mairie afin de discuter avec l'agent référent de l'ONF du secteur: M. VICTOR Jean-Pierre, sur la forêt communale qui compte une superficie de 120,76 Ha. Ces échanges ont permis à l'ensemble des participants de se connaître et de préparer la nouvelle campagne 2020/2021.

•Préparation de la nouvelle campagne de cession de bois aux habitants sous 2 formes :

- Bois à façonner (l'habitant qui va prendre un lot de bois et va le faire lui-même) à 10,82€ HT/stère

- Bois façonné (l'habitant prend un nombre de stères en ballot fait par une entreprise sur les parcelles de la commune) à 31,82€ HT/stère.

Historique sur 10 ans

Evolution des demandes de bois des habitants.
(cf tableau ci dessous)

Nous constatons depuis 10 ans, une diminution des personnes qui font du bois façonné en forêt. Celle-ci est due à plusieurs facteurs :

- Vieillesse de personnes,
- Investissement dans le matériel de bûcheronnage (tronçonneuses, essence, véhicule, remorque, ...),
- Investissement dans le matériel de sécurité obligatoire (casque, pantalon anti-coupure, chaussures ou bottes de sécurité),
- Autres modes de chauffage pour les habitants, ...



	Année	11/12.	12/13.	13/14.	14/15.	15/16.	16/17.	17/18.	18/19.	19/20.	20/21.
Bois à Façonner	Nb de personne	33	28	29	26	16	13	7	7	5	4
	Nb de stères fait	377	310	336	306	234	220	96	89	74,5	
Bois Façonné	Nb de personne	9	9	10	10	11	12	12	12	9	8
	Nb de stères	95	87	88	78	95	112	100	96	77	78

• Discussion sur l'état d'assiette de la forêt (terme technique qui désigne les parcelles qui seront proposées à la vente avec un volume estimé de bois à prélever). Au niveau des ventes de bois, il y a 2 périodes : une vente de printemps et une vente d'automne.

Pour l'année 2020, plusieurs parcelles ont été vendues à des entreprises forestières du département ou départements voisins. Ces ventes se sont faites soit en bloc sur pied, en grumes ou en vente de parcelles. La valeur de ces ventes avoisine les 17 000 €. (*en valeur budgétaire*). Les ventes de bois aux habitants rapportent 3 098€

Dans le courant de l'année 2021, l'ONF présentera le nouveau plan de diagnostic et de gestion de la forêt communale à l'ensemble du conseil. Ce plan constituera une nouvelle base de travail pour la valorisation et l'exploitation de la forêt de Domèvre sur Avière.

Anthony Langevin

Afin d'éviter le vol, il est conseillé d'enlever son bois rapidement à l'issue du règlement effectué



Panneau point de rencontre des secours en forêt

La MSA Lorraine a mis en place une organisation des secours afin de permettre à toutes les entreprises et particuliers intervenant en forêt publique ou privée des points de rencontre des secours en forêt (3300 points recensés en Lorraine). Avec le réchauffement climatique, et les départs de feux de plus en plus nombreux dans l'Est de la France, ces points de rencontre auront également toute leur utilité.

On trouve un panneau à l'intersection de la route de Domèvre à Golbey avec la tranchée de la Présidence. A Domèvre, la place de l'église est également répertoriée comme point de rencontre sans panneau indicateur.

L'affouagiste devra renseigner le numéro du point de rencontre et sa localisation sur la rédaction du contrat d'affouagiste (nouvelle réglementation en 2022)

En cas d'accident en forêt composez le 112 et indiquez le numéro du point de rencontre le plus proche afin de faciliter les secours.

Les points les plus proches :

- Place de l'église PRF 88 5168 (pas de panneau)
- Intersection Route de Domèvre avec tranchée de la Présidence à Golbey PRF 88 5211.



La Communication

Les Lettres d'Informations

En plus du bulletin annuel, la nouvelle équipe municipale a souhaité un moyen de communication papier rapide rassemblant les événements proches à venir touchant la commune. La lettre d'infos sortira chaque trimestre et reste un moyen simple et efficace de rapprocher les habitants de la vie de leur commune tout au long de l'année. Elle est déposée dans chaque boîte aux lettres par l'ensemble de l'équipe municipale.

Association, club, organisateur de manifestation, nous relayons tout information.

Page Facebook

Domèvre-sur-Avière infos comment y aller
<https://www.facebook.com/Domevresuraviereinfos>



Le site internet est un moyen facile de communication mais qui nécessite de se rendre directement dessus pour avoir les informations. La page Facebook a, quant à elle, été créée comme un moyen complémentaire pour des infos de dernières minutes ou le suivi d'un événement en direct. Pensez à nous rejoindre pour suivre les actualités de la commune.

Site Internet <https://domevre-sur-aviere.fr/>

La commune a choisi il y a quelques années de se doter d'un site internet par le biais de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). La nouvelle équipe municipale a cherché tout au long de l'année 2020 à faire vivre ce moyen de communication ; c'est ainsi que le site se veut le relais des informations les plus importantes et une base de données informative pour l'ensemble des habitants de la commune souhaitant se renseigner notamment sur les associations et leur activités.



Les Chenilles processionnaires

Cette année, la forêt communale a subi une colonisation accrue de chenilles processionnaires qui nous ont incités à prendre un arrêté communal interdisant toute circulation dans le cadre d'activité de loisirs. Cet arrêté a couru de la période du 29 mai au 1^{er} septembre 2020.

La chenille processionnaire du chêne est un insecte de la famille des Notodontidae. C'est la larve d'un papillon de nuit qui a la particularité de vivre en colonie, d'où le nom de « chenille processionnaire ».

Caractéristiques :

- De couleur gris-argenté et sa tête est noire ;
- Mesure entre 25 et 35 mm ;
- Dotée de poils soyeux et microscopiques particulièrement urticants.



Eclosion en avril, mi-mai, les chenilles se dotent de longs poils soyeux caractéristiques, mais aussi de poils microscopiques qui peuvent être éjectés en cas de stress de l'animal. Ce sont ces poils microscopiques et très durs qui contiennent une protéine toxique susceptible de déclencher des irritations très intenses de la peau et des muqueuses.

Sur la Forêt :

Une défoliation totale due à la chenille processionnaire du chêne peut créer un déséquilibre écologique. Ces chenilles se rassemblent sur les branches des chênes afin de filer des cocons de soie blanche pour s'y abriter par centaines. Elles se nourrissent essentiellement la nuit où elles dévorent les feuilles. Elles entraînent un ralentissement de sa croissance végétale. Certains sujets touchés peuvent en mourir.



Sur l'homme :

En plus, la chenille processionnaire déclenche certaines maladies chez l'homme et les animaux domestiques. Les minuscules poils de chenille contiennent en effet de la thaumétopoéine. Cette substance libère de l'histamine. Lorsque celle-ci est au contact de la peau, elle provoque des éruptions

cutanées. Cela entraîne des démangeaisons pouvant même s'accompagner d'autres symptômes comme des difficultés respiratoires, des maux de gorge, des œdèmes ainsi que des problèmes oculaires.



Sur l'animal

Ces chenilles sont également néfastes pour les animaux domestiques extrêmement sensibles aux poils urticants. Chez certains sujets, elle peut parfois occasionner une nécrose de la langue



A Retenir

La chenille processionnaire du chêne déclenche des réactions allergiques à l'origine de maladies plus ou moins graves qui nécessitent une consultation médicale en urgence

Surveillez régulièrement les branches de vos arbres pour pouvoir déceler la présence de chenilles processionnaires et réagir au plus vite en cas d'invasion.

Eviter de mettre le linge à sécher dehors ainsi que les draps pendant la période estivale
Evitez de ramasser de la mousse au pied des chênes pour vos décors intérieurs, cette année, en novembre, les mousses renfermaient toujours des poils urticants

Attention à vos animaux de compagnie, restez sur les chemins balisés ; tous les bois de Domèvre sont concernés

Bon à savoir

Randonneurs, promeneurs, munissez-vous de vêtements adaptés.

Infos pratiques

CENTRES AÉRÉS – PARTICIPATION COMMUNALE

Comme les autres années, la commune participe à hauteur de 40 € /An / Enfant (âgé de 3 à 16 ans) aux différents centres aérés, colonies de vacances, activités socioculturelles, ceci durant cinq jours minimum (hors activités scolaires). La demande se fait en mairie, avant l'inscription, car la commune règle directement sa participation au prestataire.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Réforme de la sortie de territoire des mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Dans tous les cas, il convient de se renseigner sur les documents exigés par le pays de destination (diplomatie.gouv.fr ou mairie).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Validité 15 ans pour les personnes majeurs, s'adresser aux Mairies équipées : Capavenir Vosges, Chantraine, Golbey et Épinal et prendre rendez-vous au préalable.

PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

Maison de la Solidarité et la Vie Sociale de Thaon-les-Vosges,
Place du Général de Gaulle, 88150 CAPAVENIR VOSGES - Tél. 03.29.39.40.57

Elles interviennent auprès des assurés du régime général. Elles peuvent vous apporter conseils, informations et soutien en cas de maladie, accident du travail, invalidité, perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement.

Permanence les mardis de 9h à 12h et les jeudis de 14h à 16h sur rendez-vous.

Permanence à la Mairie de Darnieulles :

Le 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h (sur rendez-vous)

Permanence à la Mairie d'Uxegney

Le 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h (sur rendez-vous)

PASS COMMUNAUTAIRE

Le Pass Communautaire permet aux habitants des 78 communes de la Communauté d'Agglomération d'Épinal Golbey d'accéder, avec un tarif préférentiel, aux piscines d'Épinal, Golbey, et de Capavenir Vosges, à la patinoire, à la bibliothèque multimédia intercommunale (BMI), et à la Médiathèque de Capavenir Vosges et Deyvillers.

Concernant les accès avec tarif spinalien aux points CYB (BIJ - Ecole du Centre, Ecole du 149^{ème}), au Spinaparc, au golf, et aux stages sportifs et culturels pour les jeunes de 4 à 16 ans, la carte est individuelle, gratuite, et valable 2 ans à compter de sa délivrance. Vous pouvez vous la procurer en mairie, en fournissant une pièce d'identité ou le livret de famille, une preuve de résidence et une photo.

En 2020 la commune a délivré 49 Pass Communautaires dont 14 enfants

CARTE ZAP+88

La carte ZAP+88 est une véritable «carte jeune départementale» initiée par le Conseil Départemental des Vosges en 1993, pour améliorer la vie quotidienne des jeunes de 10 à 25 ans et faciliter leur accès aux sports, aux loisirs, à la culture et à la formation.

Cette carte est nominative, vendue 10 € et accompagnée d'un chéquier de 251 €, qui vous permet de bénéficier de réductions et d'avantages consentis par les partenaires. Retrouver toutes les infos sur le site : <http://www.vosges.fr/Jeunesse/Carte-Zap.htm>



Centre Communal d'Actions Sociales

L'honneur aux mamans le jour de la fête des mères fut reporté en novembre en comité restreint : remise d'un bon d'achat de 30€ et d'un bouquet de fleurs le 5 et 6 novembre.



En raison des activités annulées à destination des seniors, (suppression de la galette des rois, du repas des anciens) le budget du CCAS a permis d'offrir un bon d'achat de 40 € aux 55 personnes âgées de plus de 70 ans habitant à Domèvre. Les enfants de la garderie périscolaire animée par Sylvie Chardot ont fabriqué également un présent à destination de chaque senior. Certes, la distribution une semaine avant Noël fut complexe en raison de la pandémie. 3 choix s'offraient à chaque bénéficiaire (remise du bon en mairie, dans la boîte aux lettres ou visite à domicile par le CCAS) chez la doyenne du village.



Le CCAS déplore malheureusement que la crise sanitaire a obligé la plupart des bénéficiaires à ne pas avoir ce beau moment de convivialité : la visite de 2 membres du CCAS comme les années précédentes.

Une attention particulière a été portée vers les personnes seules, âgées, n'ayant pas de véhicule afin que personne ne soit laissé sur le bord de la route en cette triste période.



Pierre Vissa s'est proposé pour la livraison gratuite des courses

Noël à Domèvre-sur-Avière



Le CCAS s'est investi tout particulièrement dans la décoration du village à Noël afin de mettre un peu de gaieté au cœur du village. Il tient à remercier la société Svensson et la famille Béclier pour la fourniture d'éléments de décor. En 2021, la galette des rois est supprimée mais le CCAS souhaite reprendre les activités traditionnelles dès qu'il le pourra et travaillera pour mieux fleurir l'espace public.



APPELS D'URGENCE

SAMU	☎	15
Gendarmerie	☎	17
Pompiers	☎	18
Appel d'urgence européen	☎	112
Centre anti-poisons de Nancy	☎	03.83.22.50.50

MAIRIE

☎ 03.29.38.37.66
mairie.domevresuraviere@wanadoo.fr
Site internet <https://domevre-sur-aviere.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h
Vendredi de 16h à 18h
1^{er} samedi de chaque mois 9h à 11h

HORAIRE D'OUVERTURE MEDIATHEQUE

Samedi de 10h à 12h

Mme Bernadette MARQUIS (Maire):
03.29.38.37.37 ou 06.81.99.36.48

Adjoints :

M. Julien POTHIER : 06.26.52.34.62
M. Dominique AZIER : 06.85.25.52.09
M. Laurent VOIRY : 06.87.81.16.68

PRESSE

M. Alain DUVAL (393, Voye de Chavelot)
☎ 03.29.38.32.54

UN ANIMAL BLESSÉ

www.csfl.fr ☎ 09 70 57 30 30
Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine
SPA à Brouvelieures : ☎ 03.29.50.21.32

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION D'ÉPINAL

www.agglo-epinal.fr ☎ 03.29.37.54.60

SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT

Urgences eau : VEOLIA ☎ 09 69 32 35 54
Urgences assainissement : SUEZ ☎ 0 977 408 408

DÉCHETTERIE DE GOLBEY

☎ 03.29.31.33.75

<https://www.sicovad.fr>

mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h
dimanche de 9 h à 12h pour l'ensemble des déchets

NOTA : Pensez à vous munir d'une pièce d'identité
et/ou preuve de résidence dans la Commune.

SICOVAD

Enlèvement des ordures ménagères :

Chaque semaine (même en cas de jour férié) :
Lundi matin : déchets ménagers
Vendredi matin : sacs jaunes.

Changement de votre bac roulant ou obtenir du compost

informations : www.sicovad.fr ☎ 03.29.31.36.24

LES BRUITS DE VOISINAGE

Nous rappelons à l'ensemble de la population les horaires
autorisés [arrêté du Préfet des Vosges en date du 5 juillet 1993]

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

TARIFS SALLE POLYVALENTE au 1^{er} janvier 2021

Prestations	Domaviérois	Personnes extérieures
Week-end	100 €	140 €
Journée semaine	50 €	100 €
Location vaisselle	20 €	20 €
Ménage	30 €	30 €
+ électricité : 0,22 € par KW		

Un acompte équivalent à la moitié du prix de la location sera demandé
dès la réservation pour les week-end.

**Un grand merci à toutes les personnes
qui ont bien voulu s'impliquer
dans l'élaboration de ce bulletin, en particulier le
correspondants local de presse pour ses photographies.**



Pegar'Print
IMPRIMERIE THOUVENIN

21, rue de l'église
88270 DERBAMONT
Tél. 03 29 36 60 96
Email contact@pegas-print.com

